

Delanoë fait payer au contribuable ses appels d'offre douteux... et les somptueux frais d'avocat

écrit par Christine Tasin | 21 janvier 2014



- ✘ **Les errements judiciaires de Delanoë et de la mairie de Paris coûtent cher aux Contribuables. Combien dépense la mairie de Paris en frais d'avocats ?**

A lire [ici](#)

La mairie de Paris avait déjà été condamnée, sur décision des tribunaux administratifs, à verser 2,4 millions d'euros à la société Epes suite aux dérives des appels d'offre pour le ramassage des ordures ménagères et des objets encombrants conclus entre 2003 et 2009.

Le tribunal correctionnel de Lyon s'est également penché sur d'autres appels d'offres douteux de la mairie de Paris le 22 novembre dernier. Mireille Flam, ex-adjointe de Delanoë à la mairie de Paris et alors présidente de la commission d'appel d'offres, est soupçonnée de délit de favoritisme au profit de la société Derichebourg. Le procureur a requis une peine de 6 mois de prison avec sursis et de 5000 euros d'amende contre

Mireille Flam. Et Bertrand Delanoë a mis les bouchées doubles pour défendre son adjointe, avec l'argent des contribuables évidemment.

Ainsi, 3 ténors du barreau ont été dépêchés pour défendre la mairie de Paris et Mireille Flam dans cette affaire de favoritisme. Maîtres Mignard et Tordjman ont facturé 39 348,40 euros à la mairie de Paris pour un peu moins de 3 semaines de travail, et Yves Baudelot a facturé 35 828 euros.

Maîtres Mignard et Tordjman ont également facturé, pour 2 jours de déplacement à Lyon, 564,90 euros de TGV, 159,60 euros de taxi, 2 chambres individuelle au somptueux hôtel « Cour des Loges » (562 euros l'unité), 121 euros de minibar et 232 euros de frais de restauration. Tout cela payé avec l'argent du contribuable.

source: capital.fr

Question subsidiaire : Anne Hidalgo sera-t-elle son digne successeur dans ce domaine également ? Et il y a des gens qui voteront pour elle ?